

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

TRAVAUX DE RÉFECTION DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ET
DES TERRAINS SPORTIFS – NATURE MIXTE

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

- 1.** Le projet consiste à réaliser divers travaux de réfection des aménagements paysagers et des terrains sportifs relevant à la fois de la compétence de proximité et de celle d'agglomération afin d'assurer la pérennité des infrastructures vertes de la ville.
- 2.** Le projet peut nécessiter l'octroi des contrats de services professionnels et techniques dans les disciplines appropriées ainsi que l'embauche du personnel nécessaires à sa réalisation.
- 3.** Le projet nécessite l'acquisition des végétaux et autres biens et matériaux requis pour sa réalisation.
- 4.** Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II
LOCALISATION

- 5.** Le projet est localisé sur l'ensemble du territoire de la ville dans l'exercice de ses compétences de proximité et d'agglomération.

SECTION III
ESTIMATION DU COÛT

- 6.** L'estimation du coût du projet décrit aux articles 1 à 4 s'élève à la somme de 880 000 \$.

TOTAL : 880 000 \$

Annexe préparée le 20 novembre 2024 par :

Karine Deschesnes
Arrondissements de Beauport
et de Charlesbourg